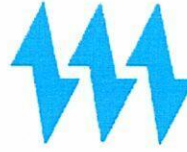


SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott- Mauritanie
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
R.C.:N°35699/NIF 30500075
E-mail:somelec@somelec.mr



Affichage N°

5167

Prestations de service

DA N° 259-62/CNDB/DP/2024 du 22/07/2024

Date d'ouverture : **Lundi 12 Aout 2024 à 12:00**

Objet : Appel d'offres

Description : Aéroréfrigérants de refroidissement des G5 et G6

| Item | Désignation | Unité | Référence | Quantite |
|------|--|-------|-----------|----------|
| 1 | Prestation de service pour le décapage du ciment solidifié et nettoyage des aéroréfrigérants ainsi que de leurs supports | U | | 2 |
| 2 | Fourniture produit chimique décapant, peinture, consommable et outillage nécessaire | Lot | | 1 |
| 3 | Peinture de tous les aéroréfrigérants ; supports et tôles (antirouille et galvanisé) | Lot | | 1 |

NB : - Le fournisseur doit fournir un certificat de conformité pour compatibilité du produit chimique avec les matériaux constituant les aéroréfrigérants (aluminium et cuivre). - Le prestataire fournira la méthodologie détaillée du décapage. - Le prestataire fournira la méthodologie détaillée de la peinture. - Le fournisseur fournira un planning de travail détaillé. - Délai 45 jours (fourniture et exécution).

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Centrale de Nouadhibou**
- 4) **Délai de exécution : 45 jours**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 12 Aout 2024 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux

Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud

Amir 02/08/24